

Au cœur de Rosemont depuis 1949

Code d'éthique, de conduite et d'intervention

Décembre 2022



centre
communautaire
Petite-Côte

PRÉAMBULE

Ce code d'éthique, de conduite et d'intervention est le fruit d'une démarche de réflexion menée en 2020-2021 par l'équipe de travail et les membres du CCPC. Ce document s'adresse à toutes les composantes de notre organisme (équipe de travail, bénévoles, stagiaires, CA).

Dans un organisme communautaire, nous avons à prendre régulièrement des décisions et positions qui nous amènent à nous questionner sur l'éthique. Que ce soit l'équipe de travail, les bénévoles, les stagiaires ou même les participants et participantes, plusieurs situations nous obligent à tenir compte de l'éthique. Dans cette grande démarche, nous avons consulté plusieurs personnes impliquées dans notre organisme pour établir ou reconfirmer nos valeurs, nos règles et nos normes de fonctionnement. Nous avons eu de bons débats et avons éclairci des situations floues ou ambiguës.

Le code d'éthique, de conduite et d'intervention vise à énoncer et promouvoir les valeurs, les principes éthiques et les engagements que les personnes impliquées au CCPC considèrent fondamentaux pour la réalisation de la mission du CCPC et pour la création ou le maintien de saines relations avec les autres. Il s'agit d'un engagement collectif basé sur la relation de confiance entre les individus, de même que leur adhésion volontaire aux responsabilités qui y sont définies afin d'actualiser les valeurs et les principes permettant d'atteindre les objectifs reliés à la mission du CCPC. Le code d'éthique, de conduite et d'intervention est un guide qui encourage les personnes impliquées à réfléchir et à se questionner sur les fondements de leurs décisions ainsi que sur leurs façons d'agir et sur leurs responsabilités à l'égard des autres¹.

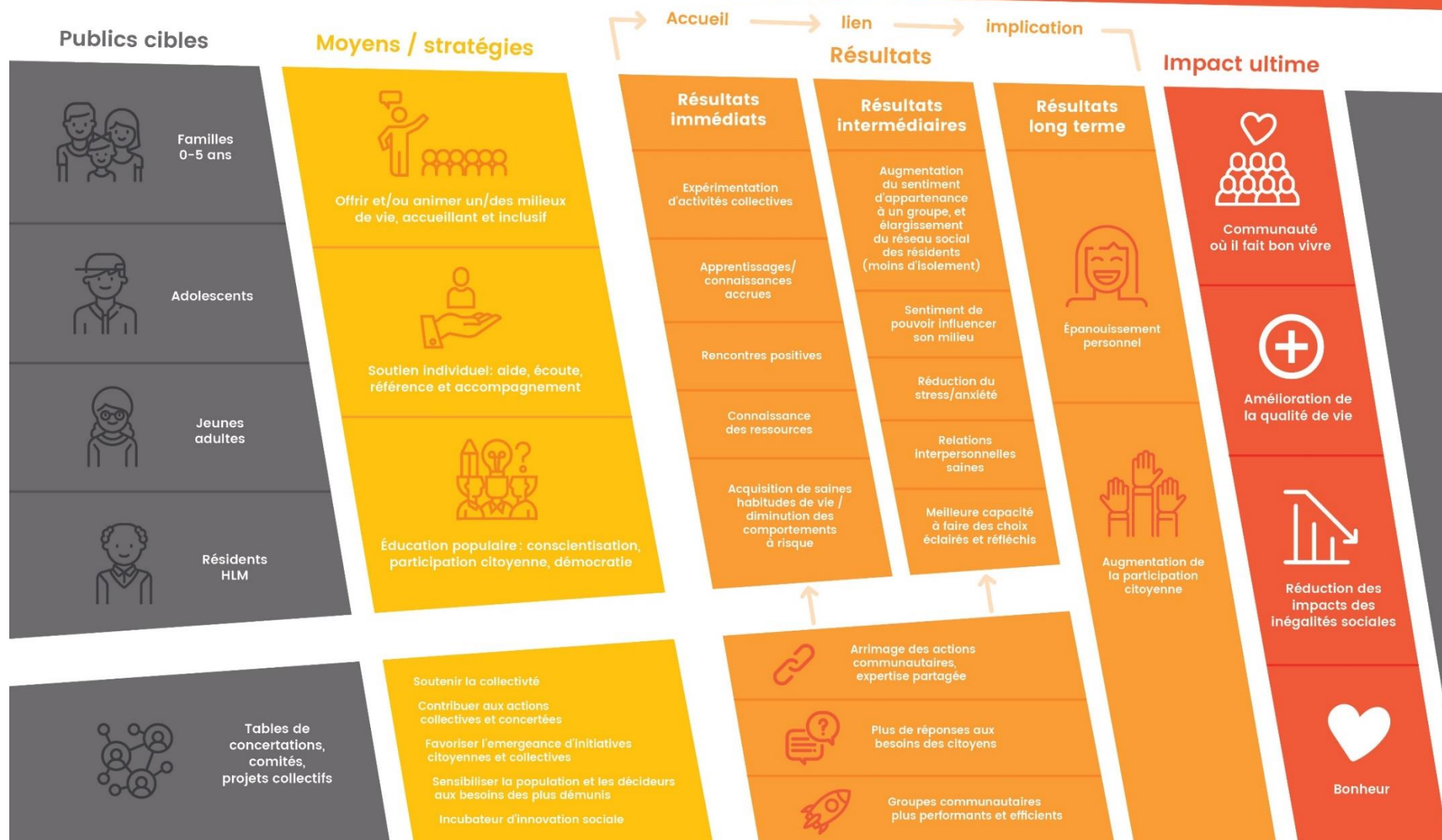
Le rapport à l'éthique est différent d'une personne à l'autre et il arrive que puissent se confronter les principes et valeurs personnels à ceux de l'organisme. A ce moment-là, l'organisme doit primer tout en respectant les limites de chacun et chacune et il y aura toujours des situations imprévues que nous devons gérer au cas par cas.

Ce document est fortement et librement inspiré du Code d'éthique, de conduite et d'intervention du Centre d'organisation Mauricien de services et d'éducation populaire que nous tenons à remercier. D'autres organismes peuvent s'inspirer de notre code d'éthique pourvu que la source soit citée. Nous encourageons d'ailleurs fortement d'autres organisations à effectuer une telle démarche dans leur structure, car nous considérons qu'il s'agit d'un processus et d'un document phare pour toute organisation communautaire.

Antonin Favron
Directeur général

¹ Inspiré du texte de la Trousse pour une démarche d'éthique organisationnelle du Centre des femmes. L'R des centres de femmes. (Canevas de travail p.8)

Théorie du changement



APPROCHES ET IDÉOLOGIES PRIVILÉGIÉES PAR LE CCPC

Il existe plusieurs définitions dans la littérature concernant les approches que nous utilisons. Nous avons retenu les définitions qui font sens pour nous, celles qui se rapprochent le plus de notre vision et de nos pratiques. Par conséquent, nous ne ferons référence qu'à ces ouvrages qui reprennent parfois les sources et auteurs précurseurs des approches.

INTERVENTION EN MILIEU DE VIE²

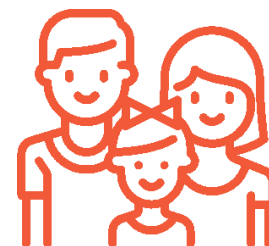
L'intervention en milieu de vie repose sur diverses approches telles l'approche globale (A), l'éducation populaire et la conscientisation (B), l'empouvoirement (C), ainsi que la participation citoyenne et la démocratie participative (D). Toutes ces approches placent les personnes participantes au centre de l'intervention, encouragent le partage de savoirs et visent les changements individuels et sociaux dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes.



A) APPROCHE GLOBALE³

L'approche globale repose sur la manière dont l'organisme perçoit les personnes rejointes, leurs problèmes et besoins et organise ses activités, ses services, son action, en cohérence avec cette vision de la personne dans son environnement social. L'approche globale implique pour nous trois dimensions:

- Comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie, ses identités (genre, âge, orientation sexuelle, culture et croyances, etc.), son histoire personnelle, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux, ses capacités, ses forces, ses ressources;
- Voir les problèmes et les besoins des personnes rencontrées en prenant en compte les causes sociales, économiques, culturelles, politiques et les situations vécues individuellement;



² L'intervention en contexte de milieu de vie – Relais femmes (2009 :4)

³ Jean-François René (2005 :35 dans Relais Femmes 2009)

- Utiliser les ressources les plus appropriées au sein de l'organisme et dans la communauté.

L'approche globale tient compte de l'intersectionnalité, un cadre d'analyse qui permet de prendre en compte les différents axes d'oppression auxquels les personnes sont soumises

L'intersection des oppressions, se réfère à l'impact de « la réalité vécue par chaque personne au croisement des différents rapports d'oppression et aux interactions entre les systèmes c'est-à-dire leurs imbrications et leur co-construction. » Il y a plusieurs systèmes d'oppressions qui peuvent se croiser, dont le classisme (classe sociale), le colonialisme, le racisme, le sexisme, l'âgisme, ou le capacitisme (handicap), etc.

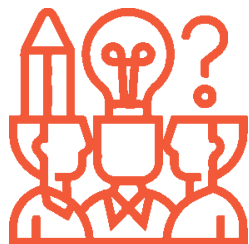
B) ÉDUCATION POPULAIRE ET CONSCIENTISATION⁴

L'éducation populaire se fonde sur la reconnaissance de divers éléments :

- la capacité d'apprendre des personnes;
- leur capacité de faire des choix;
- leur autonomie;
- leurs différents savoirs, dont le savoir expérientiel

L'éducation populaire place les personnes au cœur de leurs apprentissages. Elle vise à rendre accessible l'information et les différents savoirs à celles et à ceux qui n'y ont pas accès, et ce, en vue de transformations sociales.

Une démarche d'éducation populaire rend les personnes participantes plus confiantes en leur potentiel et plus conscientes de leurs droits. Elles peuvent analyser leur situation et développer un esprit critique permettant de concevoir, de proposer et de mettre en place des solutions à leurs problèmes individuels et collectifs.



La conscientisation consiste à « apprendre à percevoir les contradictions sociales, politiques et économiques et agir contre les éléments oppresseurs de la réalité »⁵. La conscientisation comporte deux volets : la prise de conscience et le passage à l'action.

Toutefois, il est important de comprendre que prise de conscience et passage à l'action ne sont pas des formules magiques.

La participation à ces deux volets appartient aux personnes elles-mêmes; il se peut donc que certaines ne participent pas au second volet. Ces dernières n'en auront pas moins entrepris une démarche de conscientisation.

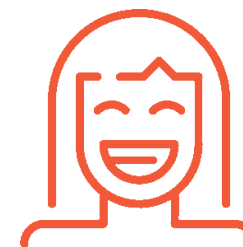
⁴ L'intervention en contexte de milieu de vie – Relais femmes (2009), Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) (2004).

⁵ Freire, 1970, dans Gisèle Ampleman et al., (1994 : 2)

C) EMPOUVOIREMENT⁶

L'empouvoirement est une approche qui vise le développement du pouvoir d'agir des personnes, des groupes et des communautés qui ont peu de pouvoir sur leurs conditions d'existence. Cette finalité implique que toute démarche d'empouvoirement s'appuie sur les croyances suivantes :

- Croire que les personnes ont le droit de participer aux décisions qui les concernent et sont aptes à faire des choix ;
- Croire que les personnes ont ou peuvent acquérir les capacités pour effectuer les transformations nécessaires afin d'assurer leur accès à des ressources, influencer, négocier, participer à leur développement, voire même les contrôler (s'autogérer);



L'approche d'empouvoirement implique de travailler à réduire les obstacles individuels et structurels pour rendre possibles les moyens d'agir et la capacité de se mettre en action.



D) PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La participation citoyenne guide le développement de toutes les actions de l'organisation. Elle se manifeste tant au niveau de la vie associative et démocratique de l'organisme que par les objectifs de participation sociale et citoyenne à la vie du quartier et de la collectivité en général. Elle favorise le partage du pouvoir dans la prise de décision au sein de l'organisme et l'engagement des personnes comme citoyennes et citoyens.

À PROPOS DES APPROCHES...

Toutes ces approches ont en commun le fait qu'elles s'inscrivent dans un projet de société en concordance avec les valeurs que nous promouvons. Elles impliquent de la part de l'équipe de travail, des bénévoles, des stagiaires et des membres participants un certain degré d'engagement social, une alliance favorable envers les personnes en situation de pauvreté ou qui vivent différentes problématiques qui les désavantagent socialement, culturellement, politiquement et économiquement. Cet engagement est à la base de notre volonté d'améliorer et transformer la société. Elles impliquent de s'intéresser et se sensibiliser aux problématiques sociales et aux stratégies d'intervention qui en découlent afin d'agir sur les préjugés et développer une vision collective et solidaire des réalités sociales des personnes que nous rejoignons.

⁶ William A. Ninacs (1995, 2007, Le Bossé, 2004)

VALEURS SOCIÉTALES AUXQUELLES LE CCPC ADHÈRE

Une société juste et égalitaire sur les plans économique et social Une société économiquement et socialement juste où la distribution de la richesse et l'organisation du travail permettent l'épanouissement de toutes et tous individuellement ou collectivement. Une société où le plein-emploi, des politiques fiscales équitables, un système d'éducation accessible et des politiques sociales équitables sont au cœur du développement des personnes et des collectivités.	Une société inclusive Une société qui favorise l'intégration et le plein épanouissement en accordant les mêmes droits à l'ensemble de la population. Une société qui prône le respect des collectivités et des individus, peu importe la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap, la condition physique, psychologique et économique.
Une société démocratique Une société qui véhicule une véritable démocratie tant dans sa représentation politique que dans ses structures et qui se dote d'outils et de lieux favorisant le droit de parole.	Une société non violente Une société où la guerre ne représente pas la solution privilégiée aux conflits entre les pays ou les individus. Une société qui est ouverte sur le monde et qui respecte le droit à l'intégrité physique et psychologique des personnes.
Un environnement sain Une société qui met des priorités sur des politiques de respect et de protection de l'environnement où le développement socioéconomique des collectivités et des personnes se fait en harmonie avec la nature, enrichissant tout autant les personnes que les collectivités.	Une perspective de bonheur Une société qui vise le bonheur, individuel ou collectif, un état durable de plénitude, de satisfaction ou de sérénité, état agréable et équilibré de l'esprit et du corps, d'où la souffrance, le stress, l'inquiétude et le trouble sont absents. Une société où chaque personne a droit et accès à la culture, aux divertissements, aux loisirs, bref aux petits plaisirs de la vie. 

PRINCIPES ÉTHIQUES

Les principes éthiques guident l'équipe de travail, les bénévoles (en animation et en intervention) et les membres dans les interventions, le déploiement et la participation aux activités et services du CCPC.

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Équité et égalité Le principe auquel nous nous référerons concerne l'égalité des droits, des responsabilités et des chances pour toutes et tous. Il ne s'agit pas d'éliminer les différences entre les personnes. Le principe d'égalité signifie que les droits, les responsabilités et les chances accordés aux personnes ne devraient pas dépendre de leurs dimensions identitaires. L'équité permet de traiter chaque personne de façon juste et selon ses besoins. Elle est le processus par lequel tout le monde peut aboutir aux mêmes résultats avec un support personnalisé à sa situation.	<u>Conduites attendues :</u> Agit de façon impartiale envers toute personne (non favoritisme au détriment d'une autre personne); Se préoccupe et s'assure de l'accès aux activités et aux services offerts par le CCPC dans le respect des règles établies et de leurs besoins; A recours à d'autres ressources du milieu pour répondre à un besoin, s'il y a lieu. Accompagne et réfère au besoin; Participe à des activités de mobilisation visant à réduire les inégalités sociales.	<u>Conduites attendues :</u> Agit avec ses pairs de façon juste et respectueuse sans égard à leur identité, leur situation personnelle et leur statut; Participe à des activités et à des services offerts par le CCPC dans le respect des règles établies par l'organisme; S'engage activement et participe selon sa capacité et son rythme à des activités de mobilisation.

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Solidarité et entraide La solidarité est un lien social d'engagement réciproque entre les personnes et un lien d'engagement envers l'organisation. La solidarité et l'entraide engendrent un sentiment d'appartenance au groupe et favorisent l'appropriation des valeurs, des normes et des règles de conduite établies.⁷ 	<u>Conduites attendues :</u> Connait et respecte la mission et les objectifs du CCPC; Promeut les valeurs du CCPC; Contribue à la réalisation de la mission; Fait preuve de loyauté; Véhicule une image positive du CCPC; Respecte la philosophie du CCPC, agit et intervient en concordance avec ses approches; Respecte et est solidaire des positions d'équipe, même si en désaccord; Évite d'aller à l'encontre de la position d'un collègue devant les participantes et participants; Témoigne de la confiance et du support; Respecte les limites et les contraintes de chacune et chacun; Coopère et favorise l'entraide et le travail en équipe au quotidien; S'engage dans l'intervention envers les personnes en situation de vulnérabilité; S'engage envers les causes portées par le CCPC; Adopte et défend les positions du CCPC lors de représentations; Est solidaire envers les autres organisations qui partagent les mêmes valeurs sociétales que le CCPC; Est solidaire des autres causes sociales; Utilise plusieurs occasions pour élargir et renforcer le réseau social des personnes en situation de vulnérabilité.	<u>Conduites attendues :</u> Connait et respecte la mission et les objectifs du CCPC; Promeut les valeurs du CCPC; Contribue à la réalisation de la mission; Fait preuve de loyauté; Véhicule une image positive du CCPC; Respecte la philosophie du CCPC; Est solidaire envers le CCPC et les causes collectives portées par le CCPC; S'implique et participe aux activités du CCPC; Favorise l'entraide au quotidien avec les autres personnes; Démontre une attitude de collaboration et d'entraide; Respecte les règles de fonctionnement établies par les différents services; Facilite l'intégration des nouvelles personnes participantes.

⁷ Inspiré de Code d'éthique, Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, Centre hospitalier affilié universitaire régional (2014)

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Engagement et militance Militer pour une meilleure justice sociale. La justice sociale est une construction morale et politique qui vise à l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée.	<u>Conduites attendues :</u> Défend les droits des personnes en situation de vulnérabilité, notamment, en participant aux actions liées aux revendications; S'engage à revendiquer des politiques sociales et économiques adéquates pour les personnes en situation de vulnérabilité.	<u>Conduites attendues :</u> S'engage activement et participe selon sa capacité et son rythme à des activités de mobilisation pour la défense des droits des personnes en situation de vulnérabilité.
Démocratie et participation C'est le droit de s'exprimer, de donner son opinion et de participer pleinement à la vie démocratique. L'implication et le partage du pouvoir de toutes et tous dans la prise de décision. 	<u>Conduites attendues :</u> Met en place des outils et des lieux qui favorisent : - le droit de parole et le droit de donner son opinion; - le droit d'influencer les décisions et de décider; - le droit d'être informé; - la représentation de toutes et tous dans la structure du CCPC; - l'implication et la participation des personnes dans la définition et la réalisation des activités et services offerts par le CCPC; - l'écoute des personnes. Privilégie des méthodes d'apprentissages qui favorisent la participation et la démocratie dans les activités et ateliers; Participe à la vie démocratique du CCPC (élection au CA, comités organisateurs, comités de travail, assemblée générale).	<u>Conduites attendues :</u> S'exprime et donne son opinion de façon respectueuse; Participe à des activités du CCPC et à différents comités mis en place dans la structure du CCPC; Participe à la vie démocratique du CCPC (élection au CA, comités organisateurs, comités de travail, assemblée générale); Respecte ses engagements pris envers l'équipe de travail, les bénévoles, les autres personnes participantes et envers le CCPC.

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Développement des capacités ⁸ (autonomie) Acquérir, développer et entretenir des aptitudes et capacités dont ont besoin les individus pour définir et réaliser leurs propres objectifs de développement au fil du temps. Au niveau individuel : compétences, expériences et connaissances que possèdent les individus. Reconnaitre, apprécier, mettre en valeur et souligner les compétences, les efforts, les talents et les contributions de toutes et tous.	<u>Conduites attendues :</u> Favorise le développement et le maintien de la prise en charge et de l'autonomie des individus et des familles : - Outils les personnes pour améliorer les conditions de vie globales. Offre une souplesse dans la prestation des services : - Respecte le rythme et le cheminement des personnes; - Est à l'écoute des besoins et y répond ou s'adapte si possible. Lorsqu'utilise, utilise la pratique de confrontation. Applique la mise en comparaison de points de vue, de valeurs, d'attitudes et de comportements avec et auprès des personnes ou du groupe afin de stimuler le sens critique;⁹ Accepte d'être confronté à l'intérieur de l'exercice de sa pratique;¹⁰ Permet l'erreur, dans un objectif d'apprentissage sur l'expérimentation;¹¹ Applique l'approche de la réduction des méfaits qui repose sur la réduction des conséquences négatives liées à une situation plutôt que l'élimination du comportement lui-même. Cette approche est appliquée autant au niveau de l'usage de drogue (pour laquelle elle a été créée) qu'à d'autres types de comportements; Reconnait et met en valeur les forces, les compétences et les acquis des personnes; Valorise l'effort des personnes autant que le résultat; Reconnait l'expertise de ses collègues de travail.	<u>Conduites attendues :</u> Participe activement aux ateliers, services et activités qui le concernent; Selon ses capacités et à son rythme, collabore à la mise en place de moyens et utilise les outils qui le concernent pour améliorer ses conditions de vie; Essaie, peut se tromper et se reprendre; Reconnait ses capacités et met les efforts nécessaires pour les déployer.

⁸ Inspiré de développement des capacités, PNUD 2008

⁹ Inspiré du Code d'éthique de l'ATTRueQ

¹⁰ Inspiré du Code d'éthique de l'ATTRueQ

¹¹ Inspiré du Cadre de référence sur les pratiques en maison de jeunes, 2012

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Respect et dignité de la personne Le respect amène à prendre en considération l'autre comme une personne à part entière, dans ce qu'elle est par ses choix, sa façon d'être, sa culture et ses croyances, à l'accepter dans ses différences et à lui accorder et lui reconnaître une valeur¹². 	<u>Conduites attendues :</u> Accueille les personnes avec ouverture; Est disponible, fait preuve de souplesse, de flexibilité et d'ouverture; Respecte l'identité, les opinions, les croyances et les choix des personnes afin de ne pas agir de façon discriminatoire; Reconnait la valeur de chaque personne; Cherche à connaître, reconnaître et comprendre le contexte entourant les personnes;¹³ Respecte les interventions et le travail des collègues ainsi que les expertises de toutes et tous; Établit des relations respectueuses et transparentes; Respecte les règles établies par le CCPC; Intervient systématiquement, de la façon appropriée, face à la violence et toute forme de discrimination; Connait la politique de prévention du harcèlement du CCPC.	<u>Conduites attendues :</u> Respecte les autres personnes; Respecte les règles établies par le CCPC et par ses pairs; Communique de façon respectueuse, ses choix, ses valeurs et ses croyances; Respecte l'identité, les opinions, les croyances et les choix des autres personnes; Communique aux travailleuses, travailleurs, bénévoles et stagiaires toute situation de violence ou de discrimination; Connait la politique de prévention du harcèlement du CCPC.

¹² Inspiré de Code d'éthique, Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, Centre hospitalier affilié universitaire régional (2014)

¹³ Inspiré du Code d'éthique de l'ATTRueQ

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Confidentialité La confidentialité est un pacte de confiance et de sécurité établi avec la personne qui reçoit les informations ou confidences. Le droit à la confidentialité des informations personnelles, ainsi que le secret professionnel garantissent la protection de la vie privée. La crédibilité, la capacité d'intervention d'une intervenante ou d'un intervenant (et même sa vie et celle d'autres personnes dans certains cas) dépendent directement de la confidentialité. Il ne faut jamais perdre de vue que nos intervenantes et intervenants n'ont d'autre pouvoir que celui qui leur est conféré sur une base volontaire par les gens qu'elles ou ils rencontrent.¹⁴	<u>Conduites attendues :</u> Est discret et respecte la confidentialité des informations, confidences et confessions obtenues dans l'exercice de ses fonctions; Est discret et respecte la confidentialité des informations, relatives à la participation des personnes aux activités (listes de participation, etc.); Garde les documents contenant ces informations sous clés (ou sécurité informatique) et les détruit au moment de s'en débarrasser; Ne collecte que les informations nécessaires au travail (incluant les données statistiques); N'obtient pas d'informations sur une personne sans avoir avisé la personne en question; Est transparent sur les informations colligées sur une personne: l'avise des partages possibles avec l'équipe de travail; Partage les informations, confidences et confessions obtenues dans l'exercice de ses fonctions avec l'équipe du service uniquement, selon la nécessité. Ex. : L'équipe d'un milieu de vie doit être au courant des situations pour que les intervenantes et intervenants présents puissent bien intervenir; Partage les informations, confidences et confessions obtenues dans l'exercice de ses fonctions avec les autorités lorsque la loi l'oblige. • Si cela est possible et sécuritaire, il avise la personne en question du partage des informations et des démarches entreprises; Obtient la permission verbale ou écrite de la personne avant de partager des informations, confidences et confessions obtenues dans l'exercice de ses fonctions à des intervenantes ou intervenants externes ou d'un autre service du CCPC.	<u>Conduites attendues :</u> Est discret et respecte la confidentialité des informations obtenues; Comprend que les travailleuses, travailleurs, bénévoles et stagiaires se partagent certaines informations à l'intérieur d'un service afin de favoriser une intervention professionnelle; N'hésite pas à poser des questions sur la confidentialité de ses échanges avec les travailleuses, travailleurs, bénévoles et stagiaires.

¹⁴ Loi sur la santé et les services sociaux du Québec, (LSSSQ), 1991, c.42, a. 3,5 et 6.

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Distance éthique Faire la différence entre la vie personnelle et la vie professionnelle. 	<u>Conduites attendues :</u> Garde en tête la relation d'autorité telle que définie par la loi; Évite de se retrouver en situation de relation privilégiée (amitié, amour, etc.) avec les participantes et participants pour ne pas risquer de compromettre la prestation de services équitables envers l'ensemble. Toutefois, si elles surviennent, elles doivent être empreintes de discrétion et de transparence et ne pas affecter l'aspect professionnel du travail;¹⁵ Dans le but d'éviter une relation privilégiée ou son apparence, évite d'accepter des cadeaux, à titre personnel, dans le cadre de ses fonctions. S'il est jugé qu'un cadeau doit être accepté ; • Annonce que le cadeau sera partagé avec l'équipe de travail; • Dans le cas d'un cadeau en espèces, encourage la participante ou le participant à faire un don au CCPC. Est empathique plutôt que sympathique. Conserve une distance émotive afin de comprendre, soutenir, rester critique et pouvoir confronter; Évite d'utiliser directement son propre vécu pour intervenir (ne donne pas d'exemples de sa vie personnelle); Accorde une attention particulière relativement au contenu personnel partagé lors d'échanges afin d'éviter d'orienter les choix du groupe ou des personnes;¹⁶ N'exploite en aucun temps, sur le plan sexuel ou autrement, les rapports qu'il entretient avec les personnes ou le groupe.¹⁷	<u>Conduites attendues :</u> Comprend la relation d'autorité telle que définie par la loi; Évite de se retrouver en situation de relation privilégiée (amitié, amour, etc.) avec les travailleuses, travailleurs, bénévoles et stagiaires; Si la situation de relation privilégiée survient ou existait déjà, elle doit être empreinte de discrétion et de transparence et ne pas être exploitée pour obtenir un avantage; Dans le but d'éviter une relation privilégiée ou son apparence, évite d'offrir des cadeaux aux travailleuses, travailleurs, bénévoles et stagiaires de façon individuelle. S'il juge bon de le faire, fait un cadeau à l'équipe.

¹⁵ Inspiré du Code d'éthique de la Maison des familles de Mercier-Est

¹⁶ Inspiré du Code d'éthique de l'ATTRueQ

¹⁷ Inspiré du Code d'éthique de l'ATTRueQ

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Professionalisme Le savoir-être et savoir agir. Une personne professionnelle est consciente de l'image qu'elle projette et de son influence sur les autres.	<u>Conduites attendues :</u> Est consciente, conscient du modèle ou du rôle de personne significative qu'elle ou il représente aux yeux des participantes, participants ou de ses collègues. En ce sens : • Participe aux activités dans un état de sobriété (alcool et drogue); • A une tenue vestimentaire soignée et une bonne hygiène corporelle; • Respecte son environnement en conservant les lieux propres et intacts; • Favorise un environnement agréable et cordial, un climat sain; • Est ponctuelle, ponctuel; • Ne ment pas; • Évite d'afficher des symboles de ses allégeances politiques ou religieuses; • Fait preuve de réserve quant à ses positions personnelles; • Respecte les lois, notamment : • Les endroits où fumer; • Les droits d'auteurs (livres, films, musique, etc.); • L'âge légal selon le cas. Respecte les codes de vies, codes vestimentaires et autres règles des lieux de travail externes au CCPC; Maîtrise au mieux sa pratique et tend constamment à s'améliorer et accroître ses connaissances.¹⁸	<u>Conduites attendues :</u> Participe aux activités dans un état de sobriété (alcool et drogue); A une tenue soignée et une bonne hygiène corporelle; Respecte son environnement en conservant les lieux propres et intacts; Favorise un environnement agréable et cordial, un climat sain; Est ponctuelle, ponctuel; Respecte les lois, notamment : • Les endroits où fumer; • Les droits d'auteurs (livres, films, musique, etc.); • L'âge légal selon le cas.

¹⁸ Inspiré du Code d'éthique de l'ATTRueQ

Principe éthique	Travailleuse, travailleur, bénévole (en animation et en intervention) et stagiaire	Participante et participant
Sécurité La sécurité évite les désagréments, les maladies et les blessures.	<u>Conduites attendues :</u> Met sa sécurité et celle des personnes sous sa responsabilité en priorité dans ses interventions; Connait les normes de sécurité propres à son service mises en place par le CCPC; Connait et applique les règles de base en ergonomie; Connait le plan de sécurité incendie (PSI) du CCPC ou de son lieu de travail habituel, selon le cas; Connait l'emplacement des trousse de premiers soins, des extincteurs et du matériel de sécurité du CCPC ou de son lieu de travail habituel, selon le cas; Évite de s'interposer physiquement lorsque témoin d'une altercation entre personnes (ou son animal de compagnie); Évite de relever les personnes ayant fait une chute sans une formation adéquate; Évite de prodiguer des soins sans une formation adéquate; Évite toute forme d'intervention physique sans une formation adéquate; Fait un signalement aux autorités concernées (police, DPJ, etc.) lorsque la loi l'y oblige ou que la sécurité des personnes est en jeu; Ne se place pas en position d'intervenante ou d'intervenant psychosocial qualifié et évite par conséquent de poser un diagnostic ou de proposer des soins. En ce sens, les interventions sont discutées en équipes de travail et la référence et l'accompagnement sont privilégiés.	<u>Conduites attendues :</u> Évite de se mettre sa personne et les autres en danger lors des activités et de sa présence au CCPC.

DE PLUS...

LE CCPC est un milieu de vie francophone. Nous serons heureux de répondre dans d'autres langues lorsque possible, mais pour le respect de toutes et tous, les échanges se font habituellement en français.

LE CCPC ne prend pas position face aux orientations religieuses. Tout en respectant les choix de ses membres, utilisatrices et utilisateurs, il n'organise aucune activité à connotation religieuse.

LE CCPC favorise l'option du libre choix en ce qui a trait au contrôle de la fertilité des femmes et de leur grossesse, tout en respectant les choix de ses membres, utilisatrices et utilisateurs.

LE CCPC favorise le libre choix face à l'aide médicale à mourir.

LE CCPC n'appuie aucun parti politique.

LE CCPC favorise l'achat local, équitable, environnemental et éthique.

LE CCPC se réserve le droit d'accès à l'information sur les casiers judiciaires et prend les meilleures décisions pour assurer la protection des enfants et adultes au sein de l'organisme.

Aucun vol n'est toléré au CCPC. Dans de telles situations, des sanctions seront mises en application.

L'équipe (de travail, de bénévoles ou de stagiaires) ne favorise pas l'intervention sociale auprès de membres du CCPC par l'entremise des médias sociaux. Elle doit suggérer à la personne qui en fait la demande de venir en parler de vive voix avec une personne en intervention du CCPC.

Personne ne doit utiliser l'identification du CCPC sans autorisation.

MODE DE GESTION

LE CCPC applique le mode de gestion participative qui oriente les conduites et les décisions d'équipe, des bénévoles et personnes participantes et favorise un sentiment d'appartenance à l'organisme et à sa mission, une cohérence d'action et une cohésion nécessaire au travail collectif qui est au cœur de l'accomplissement de la mission du CCPC. La structure organisationnelle et démocratique prévoit un cheminement dans la gestion des conflits.

BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTS CONSULTÉS

COMSEP 2016. Code d'éthique, de conduite et d'intervention. Document rédigé par Isabelle Hardy du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) et Lise St-Germain (Direction, UQO), Trois-Rivières, COMSEP.

Centre de santé et des services sociaux de Trois-Rivières. *Code d'éthique du Centre de Santé et services sociaux de Trois-Rivières*, Centre hospitalier affilié universitaire régional, (2014) Repéré de : <http://www.cssstr.qc.ca/index.php/medias-et-publications/publications-diverses/20-medias-et-publications/publications-diverses/454-code-d-ethique-du-csss-de-trois-rivieres.html>

Corbeil, C. & Marchand, I. (2009) Résultats de recherche sur l'intervention féministe dans le cadre du projet *Discours et interventions féministes : un inventaire des lieux*, sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, Université du Québec à Montréal, 2004-2009.

Dumont, M. & Toupin, L. (2003.). *Les courants de pensée féministe*. Remue-Ménage.

Duval, M., A. Fontaine., D. Fournier., S. Garon et J-F. René. (2004). Les organismes communautaires au Québec : pratiques et enjeux. Gaëtan Morin éditions.

Legault, G.A., (1999), *Professionnalisme et délibération éthique. Manuel d'aide à la décision responsable*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Le Bossé, Y. (2004). De « l'habilitation » au « pouvoir d'agir » vers une définition plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ). (1993) Cadre de référence pour un projet de société (2^{ème} édition).

Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux, *Service social*, vol. 44 (1), p. 69-93.

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux du Québec. (2008) *Guide pratique pour la pratique professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en milieu communautaire*.

Relais-Femmes. (2009). *L'intervention en contexte de milieu de vie. Un arrimage indispensable entre le formel et l'informel*. Document de formation.

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ). Définition de l'alphabétisation populaire. Repéré de http://rgpaq.qc.ca/alphabetisation_populaire.php

René, J.F. (2005). Les actions et la programmation. Dans Duval, M., Fontaine, A., Fournier, D., Garon, S. & René, J.F. *Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux*, Montréal, Gaëtan Morin.

Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). Outils et références sur la gouvernance des organismes. <http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/certification.asp>

Toupin, L. (1998). *Les courants de pensée féministe, Version revue du texte Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années*. Repéré de : <http://bv.cdeacf.ca/bvdoc.php?no=84258&col=CF&format=htm&ver=old>

Trottier S. (2004). *Trousse pour une démarche d'éthique organisationnelle du Centre des femmes*. L'R des centres de femmes. Wignaraja

K. (2008). *Le développement des capacités*. Programme des Nations Unies pour les développements (PNUD).

Trousse Le projet maisons de jeunes en éducation populaire autonome. Des concepts vivants, des outils dynamisants (2007), Regroupement des maisons de jeunes du Québec.

Code de conduite et informations pour les animateurs de la Maison de jeunes la Galerie, Maison de jeunes La Galerie.

Code d'éthique, Association de travailleurs et travailleuses de rue du Québec inc. (ATTRueQ).

Code d'éthique (2017) Je Passe partout

Cadre de déontologie, Regroupement des organismes communautaires familles de Montréal (ROCFM)

Boite à outils En toute confiance, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM).

Regroupement des maisons de jeunes du Québec (1997). Code d'éthique type du Regroupement des maisons de jeunes du Québec, Montréal.

Regroupement des maisons de jeunes du Québec (2012). Cadre de référence sur les pratiques en maison de jeunes du Québec, Montréal.

DROIT DE REPRODUCTION

©Tous droits réservés, CCPC, décembre 2022.

La reproduction et l'utilisation, en tout ou en partie de ce document, doivent en indiquer la source de la façon suivante :

CCPC 2021. Code d'éthique, de conduite et d'intervention. Document rédigé par Antonin Favron, Sandrine Hamelin, Afifa Karama, Nadine Labonté, Christiane Lambert, Montréal, CCPC.

Les organismes communautaires peuvent s'en inspirer pour créer leur propre code d'éthique, de conduite et d'intervention en citant la source.



centre
communautaire
Petite-Côte
Au cœur de Rosemont
depuis 1949